

### Ligue pour la Protection des Oiseaux

Association reconnue d'utilité publique

# Assemblée générale statutaire LPO Harfleur – samedi 5 juin 2010

## Rapport moral 2009

En ce mois de juin, nous vivons l'actualité présente et nous travaillons pour l'avenir. Mais lors d'une Assemblée Générale, l'exercice du rapport moral consiste à se retourner vers le passé et à analyser notre engagement pour l'année 2009. Alors, où en était la LPO dans le concert environnemental Français ?

Premier constat, le nombre des membres a légèrement régressé : il est passé de 45 794 à 44 249. D'autres ONG ont connu le même recul et l'on peut penser qu'il est notamment dû à la crise. En revanche, le réseau s'est enrichi de 2 nouvelles associations locales : la LPO Côte d'Or et la LPO Drôme. Je les salue toutes 2. Un groupe – extrêmement dynamique – s'est également constitué dans l'Oise.

Autre constat, les bénévoles répondent davantage que par le passé aux sollicitations et se montrent très efficaces face aux besoins, tant administratifs qu'ornithologiques. Soulignons qu'ils peuvent être maintenant accueillis dans de meilleures conditions qu'auparavant grâce au nouveau siège de la LPO : les Fonderies Royales.

En 2009, deux campagnes d'appel à don ont été lancées : l'une portait sur les oiseaux en détresse, l'autre sur l'année de la biodiversité 2010. La campagne biodiversité a permis de recueillir 53 000 € en 2009 et se poursuit aujourd'hui. Celle sur les oiseaux en détresse a généré 84 700 €.

Les refuges qui constituent l'un des fers de lance de la LPO poursuivent leur progression de façon remarquable. Ils sont au nombre de 16 000 et se sont enrichis de 2 000 sites en 2009

La boutique LPO, qui nous permet de trouver les moyens à notre action, n'a pas démérité. Son chiffre d'affaire a progressé de plus d'un 1/3 en 2009 (à noter que nous sommes particulièrement attentifs à la qualité et à la traçabilité des produits, ce qui explique peut-être cette belle progression)

Le nombre de salariés est également en augmentation. Il est passé de 125 à 135.

...tandis que le budget de la LPO progressait dans la même proportion pour atteindre 11 millions d'Euros.

En résumé, et sans prétention, on peut dire que la LPO, et son réseau de délégations, groupes et relais représente aujourd'hui la plus importante association française d'environnement.

Voyons maintenant quels furent les évènements majeurs pour la LPO en 2009.

L'année dernière, à la même époque, (le 19 juin 2009) en présence de Chantal Jouanno, Ségolène Royal et le ministre d'état, Jean Louis Borloo, ainsi que Dominique Bussereau, notre nouveau siège, les Fonderies Royales était inauguré.

Cette journée – pour nous historique – révélait la qualité de notre engagement et de nos compétences, mais elle rendait aussi hommage à notre choix de rénovation pour un bâtiment datant de 1668 :

- production d'énergie exemplaire avec chaudière à bois et photovoltaïque
- isolation
- respect de normes HQE, ce qui représente 14 critères

Nous avons même dépassé les mesures adoptées par le Grenelle de l'Environnement dans le domaine des normes nouvelles de rénovation d'habitat.

Dans la foulée, la LPO a demandé l'inscription du bâtiment à l'inventaire des bâtiments historiques.

#### Autre événement d'importance :

Après un investissement sans faille et certains moments, je dois le dire désespérants, la LPO a été nommée, par le Préfet de Vendée, gestionnaire avec l'ONCFS, de la Réserve Naturelle Nationale de Saint Denis du Payré, dite Michel Brosselin, du nom de son fondateur qui fut secrétaire général de la LPO et à l'origine de l'installation de notre association à Rochefort.

La LPO conforte ainsi sa position de leader dans la gestion des espaces naturels humides entre Loire et Gironde. Cette position a, du reste, été enrichie par l'inauguration de la réserve naturelle de la Vacherie en Marais Poitevin en avril 2009.

L'année dernière, la LPO a également marqué le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Directive Oiseaux, premier acte législatif européen en faveur de la biodiversité qui présente l'avantage de protéger à la fois les oiseaux et leurs milieux naturels. Elle est notre référence dans les négociations menées autour de la Table Ronde Chasse et propose un instrument financier LIFE+ qui a permis de préserver des espèces menacées comme le Faucon crécerellette, l'Outarde canepetière, le Vautour fauve et de nombreuses zones humides françaises.

A propos des zones humides, à la suite de la conférence mondiale **Ramsar** (octobre 2008 en Corée du Sud), la LPO a pris l'initiative de mobiliser les gestionnaires / animateurs des 36 sites désignés Ramsar en France en tant que zones humides majeures (dont la Camargue, la Brenne, les TAAF...). C'est ainsi qu'elle organisait un **séminaire national à Evian** en octobre 2009 pour mettre en réseau et promouvoir le label Ramsar en France. Ce fut l'occasion de présenter les nouvelles modalités de désignation et de gestion des sites Ramsar en France.

A propos des élections européennes : comme la LPO l'avait réalisé pour l'élection présidentielle, elle a préparé et diffusé un manifeste sous forme de plaquette comprenant les propositions, en 4 thèmes, aux candidats aux élections européennes intitulé « <u>Voter pour la planète</u> ». Quelques jours avant les élections du 7 juin 2009, elle a fait connaître à la presse les réponses apportées par les 11 formations politiques qui se présentaient dans les 8 régions concernées.

#### L'actualité chasse :

Une nouvelle fois, nous nous sommes engagés contre le braconnage des ortolans dans les Landes avec une opération coup de poing et la réalisation d'un film.

Sur le thème de la chasse au gibier d'eau, nous avons conduit 2 référés et 2 recours en annulation des arrêtés ministériels de fermeture de la chasse au gibier d'eau partiellement couronnés de succès puisque les canards de surface ne peuvent être chassables après le 1<sup>er</sup> février.

Plusieurs réunions de la Table ronde chasse en 2009 ont abouti à un nouvel accord le 10 janvier 2010 sur les dates de fermeture en janvier/février.

Autre action dont la LPO peut se flatter : le dossier Interreg Pyrénées Vivantes intitulé « Biodiversité durable dans les Pyrénées : rapaces nécrophages, des emblèmes pour une gestion concertée - Necropyr ».

Il s'agit en substance de développer la protection des espèces :

Gypaète barbu
Vautour fauve
Milan royal
et Vautour percnoptère

pour la période d'octobre 2009 à septembre 2012.

En 2009, nous avons également réalisé la publication d'un guide technique au service des agriculteurs désireux de protéger la biodiversité. Guide que nous avons présenté au colloque national organisé le 25 novembre 2009 à Paris avec les agriculteurs des réseaux biologiques, durables et raisonnés.

Et enfin, dans les évènements qu'il faudra retenir en 2009, on peut se réjouir d'avoir porté et réalisé l'achat de l'étang de Belval (250 hectares), le plus grand étang d'Argonne et Champagne-Ardenne, en copropriété avec le partenaire BirdLife belge, le Conservatoire Régional des Sites Naturels et la Commune de Belval.

Voilà résumé – à grands traits – le parcours de la LPO à travers ce qu'il est convenu d'appeler le rapport moral.

Dans un contexte de plus en plus difficile et de plus en plus technique, je crois que la compétence, la détermination, l'amour des oiseaux et de la vie, ont permis à la LPO de poursuivre sa vocation visant à préserver les bêtes, les plantes et les milieux qui nous entourent et dont nous dépendons.